

**ATTESTATION**  
**FONDS DE RÉOUVERTURE – VOLET ACCÈS OUVERT**  
**(Le “volet”)**

\_\_\_\_\_  
Nom de la société (La « **Société** »)

Je, soussigné(e), \_\_\_\_\_  
Prénom et nom du (de la) déclarant(e)

**DÉCLARE QUE :**

1. Je suis un(e) dirigeant(e) de la Société et je suis dûment autorisé(e) à attester la véracité de ce qui suit en son nom.
2. Je confirme que j’ai fait une vérification complète de tous les faits pertinents pour la préparation de la présente déclaration, que j’ai une connaissance personnelle de ces faits et que toute l’information contenue dans la présente déclaration est vraie et exacte.
3. Je reconnais que Téléfilm Canada (« **Téléfilm** ») se fiera sur la présente attestation afin de déterminer si la Société se qualifie en vertu du Volet.
4. J’ai lu les articles 1 à 3 et 26 à 28 de la *Loi sur Investissement Canada* et je confirme que la Société est une unité « sous contrôle canadien », au sens des articles susmentionnés.
5. Aucune décision ministérielle n’a été prise et aucune déclaration n’a été faite par rapport à la Société en vertu des paragraphes 26(2.1) et 26(2.2) de la *Loi sur investissement Canada* et qu’il n’existe aucun fait ni aucune circonstance susceptible de donner lieu à une telle décision ou déclaration.
6. Il n’existe aucun fait ou circonstance ayant pour effet de modifier le contrôle de la Société.
7. Le siège social de la Société est au Canada et la Société exerce ses activités au Canada.
8. La Société n’a pas déposé de demande auprès de plusieurs sources de financement pour couvrir les mêmes coûts couverts par Téléfilm - en particulier les fonds fournis pour soutenir les grands festivals par les agences de développement régional ainsi que la Prestation canadienne d’urgence, la Subvention salariale d’urgence du Canada, le Compte d’urgence pour les entreprises canadiennes et l’Aide d’urgence du Canada pour le loyer commercial aux petites entreprises;
9. La Société exerce activement ses activités dans le secteur du cinéma, de la télévision ou des médias numériques et a l’intention de continuer à le faire.
10. La Société a besoin de financement pour la continuité de ses activités et pour préserver des emplois.
11. Le financement obtenu selon ce Volet servira à couvrir des dépenses directes concernant la programmation, la promotion, la tenue et l’administration du festival.
12. Les frais couverts par ce Volet ne sont pas, et ne seront pas, assumés par une autre entité ou un autre programme.

13. Le festival se tiendra en personne ou en format hybride.
14. La Société suivra les conseils et directives inclus dans l'outil destiné aux exploitants visant à réduire le risque de COVID-19 en milieu communautaire proposé par l'Agence de la santé publique du Canada pour l'organisation du festival.
15. Si, lors de son édition 2019, le festival a compté 250,000 participants ou plus, la Société confirme qu'elle a obtenu, ou obtiendra, toutes les approbations requises des autorités de santé publique concernées pour la tenue du festival et ce, avant qu'il ne débute.
16. La Société s'engage à organiser et réaliser le festival en stricte conformité avec toute mesure sanitaire municipale, provinciale ou fédérale applicable en lien avec la pandémie de la COVID-19 et à mettre en place tout procédé ou procédure qui est recommandé par les associations professionnelles ou les syndicats afin de protéger la santé et la sécurité de ses employés, consultants et collaborateurs.
17. Je reconnais qu'en vertu des politiques de Téléfilm, toute fausse déclaration est considérée comme un cas de défaut de la Société et de ses parties apparentées. Une fausse déclaration peut également constituer une infraction criminelle.

**EN FOI DE QUOI J'AI SIGNÉ**

À :

\_\_\_\_\_

Ville

\_\_\_\_\_

Province

Ce :

\_\_\_\_\_

Date

\_\_\_\_\_

Signature du (de la) déclarant(e)